



Adresse : 1745, rue Notre-Dame Ouest

Début des travaux électriques dans les logements

Les travaux électriques commencés en janvier dernier se poursuivent.

Les travaux prévus dans les logements commencent vers la mi-août 2023.

Travaux prévus dans votre logement :

1. Le panneau électrique sera remplacé. Dans certains logements, le panneau pourrait être déplacé ailleurs dans le logement.
2. Une fois le panneau remplacé, le mur sera réparé (gypse, plâtre, peinture) avant la fin octobre 2023.



Impliquez-vous

Ce que vous **devez faire**

1. Participez à la **rencontre** d'information: le **jeudi 3 août à 16 h** dans la salle communautaire.
2. **Vérifiez s'il y a un message sur la porte de votre logement.**
L'heure et la date des travaux dans votre logement seront affichées sur votre porte.
 - Vous serez averti **au moins 2 jours à l'avance.**
 - Les travaux auront lieu entre **8 h et 17 h.**



Impliquez-vous

Ce que vous **devez faire**
(suite)

- **Soyez présent le jour des travaux.** Si vous ne pouvez pas être là, demandez à **une personne de confiance** d'être chez vous.

Ce peut être un voisin, un ami ou un membre de la famille.

- Si vous **ne pouvez pas être là et que personne ne peut aller chez vous**, informez-en les ouvriers ou votre **agent de liaison** le plus vite possible.

2. Quand les ouvriers viendront remplacer le panneau électrique :

Libérez l'espace dans votre logement. Les ouvriers doivent pouvoir circuler.

Enlevez tout objet qui se trouve **près du panneau électrique** situé à un des endroits suivants :

- près de la cuisinière,
- dans un garde-robe,
- dans le corridor.

3. **Planifiez** ce que vous ferez pendant **les coupures de courant**. Par exemple, vous pouvez :

- Aller dans la salle commune.
- Planifier des activités pour passer le temps (visiter un ami, etc.).
- Planifier vos repas, au besoin.



Calendrier

De la mi-janvier
à fin octobre 2023

Travaux dans les logements :

De la mi-août à
fin octobre 2023



Horaire

Du lundi au vendredi,
de 8 h à 17 h



Entrepreneur

Quantum Électrique inc.



inconvénients pendant les travaux

- Il y aura un peu de bruit, mais votre tranquillité ne sera pas trop affectée.
- Il y aura des ouvriers dans votre logement et dans l'immeuble.
- Il y aura des coupures de courant au moment de :
 - remplacer les panneaux dans chacun des logements.

Les **coupures peuvent durer entre 2 h et 3 h**. Plusieurs équipes travailleront en même de temps dans différents logements afin de réduire les inconvénients.

Il peut avoir des coupures de courant dans votre logement même s'il n'y a pas de travaux dans votre logement.

Nous allons regrouper certaines interventions pour limiter le nombre de coupures.

pourquoi des travaux

Remplacer les panneaux électriques :

- améliore la sécurité;
- diminue le risque que les panneaux fonctionnent mal;
- permet d'avoir plus de puissance pour faire fonctionner les appareils électriques d'aujourd'hui.

Investissements : Près de 745 000 \$

Merci pour votre patience et votre collaboration !

Des questions concernant ce chantier ?

HUGO BARON BRUNEAU Agent de liaison

514 868-4947 | hugo.baronbruneau@omhm.qc.ca



Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec